

Appel à candidature : Chaire de professeur junior CPJ 2025

(À renseigner pour chaque CPJ)

Établissement/organisme porteur : Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Nom du chef d'établissement/d'organisme : Antoine PETIT

Site concerné

AMU

Université de Rennes

PSL ou Nanterre

Région académique :

PACA

Bretagne

Île-de-France

Établissements/organismes partenaires envisagés :

Nom du projet (en français) : Systèmes juridiques et circulations de normes

Éventuellement acronyme : POLYLAW

Mots-clés : droit, régulation, circulations, mondialisation

Durée visée : 5 ans

Thématique scientifique :

Sciences humaines et sociales

Droit, économie, gestion

Stratégie d'établissement : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratégie de l'établissement. Le cas échéant, faire une synthèse des CPJ obtenues les années précédentes et en évaluer les premiers résultats dans l'activité du laboratoire d'accueil. (2000 signes maximum espaces compris)*

Cette CPJ correspond à la volonté de CNRS Sciences humaines & sociales de soutenir des recherches novatrices en sciences juridiques, à même de s'articuler avec des recherches conduites par d'autres disciplines, y compris dans d'autres domaines que les sciences humaines & sociales. Parmi les thématiques clé et les questions de recherche identifiées pour les sciences juridiques, notamment en lien avec l'économie, l'histoire, la science politique et la sociologie, figure celle des mutations contemporaines des formes de régulation et de l'action publique. Cette thématique fait partie des cibles de recrutement privilégiées par CNRS Sciences humaines & sociales dans les campagnes de chaire de professeur junior et a déjà conduit à deux recrutements.

Le profil présenté ici, axé sur les sciences juridiques, répond en outre au soutien accordé aux approches aréales, comparées et transnationales qui s'attachent notamment à analyser les circulations et les transferts entre aires géographiques et époques pour proposer une lecture complexe des dynamiques de maillages, influences et interactions. Cette importance accordée aux approches aréales – en lien avec d'autres partenaires académiques – permet d'identifier, de structurer et de financer des communautés de recherche. Elle conduit à la mobilisation d'importantes ressources de CNRS Sciences humaines & sociales via ses UMR spécialisées, ses

laboratoires à l'étranger, ses réseaux et ses divers outils de coopération internationale, ses contrats doctorants internationaux, son soutien aux mobilités entrantes et sortantes.

Stratégie du laboratoire d'accueil : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratégie du laboratoire d'accueil (1000 signes maximum espaces compris)*

Les trois laboratoires d'accueil potentiels occupent une position clé dans la recherche en sciences juridiques et sont intégrés dans un contexte académique particulièrement prometteur dans ce domaine. Ce sont des unités mixtes avec des partenaires académiques avec lesquels CNRS Sciences humaines & sociales souhaite développer ou entretient déjà des liens scientifiques solides sur la thématique proposée pour cette CPJ (Université de Rennes, Université Paris Nanterre, Ecole Normale Supérieure PSL et Aix-Marseille Université). En outre, ils offrent un écosystème de recherche qui rend possible d'aborder les enjeux scientifiques de la CPJ de manière pluridisciplinaire au sein des sciences humaines et sociales en appliquant les méthodes des sciences sociales (approches quantitatives, cartographie de flux normatifs et analyse de réseaux...) et en articulant analyse historique, observation des évolutions contemporaines et réflexion prospective.

RNSR du ou des laboratoire(s) d'accueil :

200812291E – UMR6262 IODE Institut de l'Ouest : Droit et Europe

199912465H – UMR7074 CTAD Centre de théorie et analyse du droit

201220257W – UMR7318 DICE Droits international, comparé et européen

Stratégie en termes d'attractivité internationale : *décrire en quoi le recrutement est en lien avec la stratégie internationale de l'établissement (accueil d'étudiants étrangers, partenariats avec des établissements étrangers, projet de diplôme commun, participation à un projet européen...) 1000 signes maximum espaces compris*

Le ou la titulaire de la chaire devra mettre en œuvre des actions et des partenariats dans le champ thématique et s'engager notamment à déposer un projet dans le cadre des appels européens (ERC, Consortium Horizon Europe, etc.) au cours des 5 années de son contrat. La personne recrutée pourra saisir les opportunités offertes par les unités internationales du CNRS (notamment ici la Maison française d'Oxford ou Mondes en transitions à Sao Paulo), pour y effectuer des séjours de recherche permettant l'accès à des terrains étrangers et/ou y développer des projets collaboratifs.

Résumé du projet scientifique : *1000 signes maximum espaces compris*

Les modalités de régulation juridique connaissent des transformations profondes qui nécessitent d'être mieux documentées. L'État, jadis régulateur central, partage désormais la production normative avec une pluralité d'acteurs transnationaux ou privés produisant des normes de portée normative variable. Ce polycentrisme fragilise la traditionnelle hiérarchie des normes et favorise l'émergence de systèmes juridiques perméables, où les influences réciproques, mais aussi les conflits entre ordres juridiques nationaux, régionaux et internationaux s'intensifient. En ciblant ses travaux sur un acteur, un secteur ou une thématique en particulier, la personne recrutée explorera les relations entre ces différentes

sources normatives, les dynamiques d'articulation et les mécanismes de résolution des conflits, y compris dans une perspective diachronique. Elle s'interrogera sur les tensions que font naître ces évolutions, entre légitimité, efficacité des normes et respect du pluralisme juridique.

Résumé du projet d'enseignement : : 1000 signes maximum espaces compris

L'enseignement sera discuté en fonction du site où le ou la lauréate sera affecté(e). Il/elle s'impliquera sur chaque site dans des parcours existants.

Synthèse financière : à réaliser à partir de la fiche financière jointe, décrire les besoins financiers et leur répartition pour mener à bien le projet scientifique (doctorant, postdoctorant, IT, équipement, ...)

Utilisation du package ANR	200.000 €
Doctorant	
Post-doctorant	
Ingénieur	
Équipement	
Fonctionnement (missions, conférences,...)	
Co-financement du package €	€
Préciser la nature des dépenses envisagées	
Co-financement du package €	
Co-financement de la rémunération de la CPJ	
Total financé sur CPJ (dont package ANR) €	€

Diffusion scientifique :

La diffusion des résultats passera par des productions scientifiques (publications, logiciels, brevets...) de niveau mondial. Par ailleurs, le projet mettra en œuvre une communication vers des cibles diverses telles que communautés scientifiques, médias, décideurs, grand public, scolaires, etc., avec un calendrier adapté. Des outils spécifiques pourront être développés comme des sites web, des newsletters ou encore des rencontres, colloques internationaux, écoles d'été et conférences.

Science ouverte :

Le CNRS développe une politique forte en faveur de la science ouverte. La science ouverte consiste à rendre « accessibles autant que possible et fermés autant que nécessaire » les résultats de la recherche. À ce titre, le CNRS vise à ce que 100 % des textes des publications issues des travaux de ses unités soient rendus accessibles, notamment grâce au dépôt dans HAL. Les données produites doivent aussi être rendues disponibles et réutilisables, sauf restriction particulière. Par ailleurs, les principes directeurs de l'évaluation individuelle sont revus en conformité avec la déclaration DORA, plus qualitatifs et tenant compte de toutes les facettes du métier de chercheur.

Science et société :

La relation science-société est désormais reconnue comme une dimension à part

entière de l'activité scientifique. Le projet développera cette dimension en synergie avec tous les partenaires. Les travaux de recherche qui en seront issus contribueront à éclairer la décision publique. Des initiatives de sciences participatives pourront être initiées avec des acteurs de l'écosystème socio-économique et culturel du projet.

Indicateurs :

L'activité sera évaluée notamment sur la base de la production scientifique (publications, logiciels, patent, etc.), sur les partenariats institutionnels et privés formalisés par des contrats, sur le rayonnement international, sur la valorisation des travaux vers des communautés scientifiques pluridisciplinaires, sur l'innovation et son transfert vers la société et sur la diffusion scientifique à destination de publics non spécialistes.